

**Frédérique Eudier**  
**Professeur émérite de l'Université de Rouen**  
**Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ EA 4703)**

**frederique.eudier@univ-rouen.fr**

### ► **Activités administratives**

Membre de la commission consultative de spécialistes d'établissement plénière et restreinte (section 01) jusqu'en 2016.

Membre élu du conseil des études et de la vie universitaire puis de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Rouen (2008-2016).

Membre élu du conseil de gestion de l'UFR droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen (3 mandats).

Membre du comité de pilotage de l'accréditation de l'offre de formation de l'Université de Rouen au titre du Contrat Quinquennal de Développement 2017-2022.

Membre de la commission d'autoévaluation des licences créée pour l'autoévaluation de l'offre de formation de l'Université de Rouen au titre du Contrat Quinquennal de Développement 2012-2017.

Membre de la commission d'optimisation des postes d'enseignants-chercheurs de l'Université de Rouen (jusqu'en 2010).

Membre du comité de pilotage du plan « réussite en licence » de l'Université de Rouen.

### ► **Responsabilités pédagogiques**

Directrice du master mention « Droit privé », 1<sup>re</sup> année, spécialité « Contentieux ».

Directrice du master mention « Droit de l'entreprise », 2<sup>e</sup> année, spécialité « Droit des assurances ».

### ► **Activités d'enseignement**

#### • **Enseignements universitaires**

Droit approfondi des incapacités (master mention « Droit privé » et master mention « Droit notarial ») jusqu'en 2020.

Droit civil - L'autorité parentale (master mention « Justice procès procédure », 2<sup>e</sup> année) jusqu'en 2020.

Voies d'exécution (master mention « Justice procès procédure », 1<sup>re</sup> année) jusqu'en 2020.

L'assureur dans le procès civil (master mention « Droit privé », 2<sup>e</sup> année, parcours « Droit des assurances ») jusqu'en 2020.

Approche théorique des mesures d'instruction confiées à un technicien (Diplôme de l'Université de Rouen « Expertise de justice ») jusqu'en 2020.

Conférences d'actualisation des connaissances dans le cadre de la préparation à l'examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats jusqu'en 2020.

Droit judiciaire privé 2 (master mention « Justice procès procédure », 1<sup>re</sup> année) jusqu'en 2018.

Contentieux familial (master mention « Droit et transversalité des pratiques juridiques », 2<sup>e</sup> année, spécialité « Contentieux ») jusqu'en 2017.

Droit civil – L'enfant (master « Droit privé général », 2<sup>e</sup> année) jusqu'en 2010.

Organisation juridictionnelle (Licence, 1<sup>re</sup> année) jusqu'en 2005.

Introduction générale au droit et droit de la famille (Licence, 1<sup>re</sup> année) jusqu'en 2003.

### • Interventions au titre de la formation continue professionnelle

« Quels statuts juridique adaptés aux besoins fondamentaux des enfants délaissés ? », formation continue ENM, Paris, 8 octobre 2018.

« La réforme de la procédure d'appel », intervention dans le cadre de l'Université d'été du Barreau de Rouen, 30 août 2018.

« Le renouvellement des mesures de protection des majeurs vulnérables », formation régionale continue ENM, Rouen, 20 avril 2018.

« Présentation de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant », COPES, Paris, 12 mai 2016.

« Actualité du droit des mesures d'exécution », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Rouen, 16 décembre 2011 et EDA Nord-Ouest, Rouen, 21 décembre 2012.

« La saisie immobilière », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Rouen, 17 décembre 2010.

« Les stratégies procédurales devant la cour d'appel », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Rouen, 3 et 9 septembre 2010 et EDA Nord-Ouest, Amiens, 10 décembre 2010.

« La réforme de la protection des majeurs vulnérables », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Le Havre, 11 septembre 2009.

« L'enfance en danger, quelles réponses institutionnelles ? – La délimitation des compétences juridictionnelles », intervention dans le cadre de l'Université d'été du Barreau de Rouen, 27 août 2009.

« L'adoption », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Amiens, 7 mars 2008 et Lille, 27 juin 2008.

« La réforme de la filiation », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Le Havre, 30 mai 2008.

« La prestation compensatoire », Centre de formation professionnelle des avocats, EDA Nord-Ouest, Le Havre, 30 novembre 2007.

« Approche juridique de l'office du juge : office du juge et ordre public de protection », intervention dans le cadre de l'Université d'été du Barreau de Rouen, 26 août 2004.

## ► **Activités liées à la recherche**

Codirectrice de l'équipe de recherches « Individu, Justice, Entreprise » du Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ, EA 4073) jusqu'en septembre 2017.

## ► **Activités d'expertise juridique**

Membre de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Seine-Maritime en qualité de personne qualifiée depuis 2015.

Membre d'un groupe de travail relatif au délaissement parental, 2018 (Ministère des affaires sociales, Direction générale de la cohésion sociale).

Membre d'un groupe de travail relatif aux pupilles de l'État, 2017 (Ministère des affaires sociales, Direction générale de la cohésion sociale).

Membre d'un des groupes de travail créés, en mai 2016, dans le cadre de la préparation des décrets d'application de la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant (Ministère des affaires sociales, Direction générale de la cohésion sociale).

Membre du groupe de travail « Protection de l'enfance et adoption » installé par Madame la ministre Bertinotti, en octobre 2013, dans le cadre de la préparation d'un projet de loi réformant le droit de la famille et le droit de la protection de l'enfance (projet devenu la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant).

Membre du conseil scientifique de l'Observatoire national de l'enfance en danger (aujourd'hui Observatoire national de la protection de l'enfance) en qualité de personne qualifiée (jusqu'en 2011).

## ► **Travaux et publications**

### • **Thèse**

« Ordre public substantiel et office du juge », thèse dact., dir. P. Courbe, Rouen, 1994, (526 p.).

### • **Ouvrages**

« Droit de la famille, coll. « Compact », A. Colin, 2003.

« Droit de la famille », coll. « Cursus », A. Colin, 1999.

### • **Chroniques**

Chronique mensuelle « Actualité de la procédure familiale » de la revue « Actualité juridique famille » (AJ famille) depuis 2021.

Chroniques mensuelles « Autorité parentale » et « Protection de l'enfance » de la « Revue Juridique Personnes & Famille » (RJPF), de 2004 à 2013.

### • Articles et monographies (depuis 2000)

- L'Agence française de l'adoption version 2022, AJ famille 2022. 199.
- « Procédure familiale : les modifications du décret n° 2021-1322 du 11 octobre 2021 », AJ famille 2021. 611.
- « Ordre public substantiel et office du juge : l'application d'office de la loi du 5 juillet 1985 », Mélanges en l'honneur du professeur Suzanne Carval, IRJS Éditions, 2021, p. 351.
- « Une nouvelle modification des règles régissant le procès civil », AJ famille 2020. 660.
- « État d'urgence sanitaire : une nouvelle adaptation des règles régissant le procès civil », AJ famille 2020. 652.
- « Nouvelles dispositions relatives aux délais », AJ famille 2020. 264.
- « État d'urgence sanitaire : l'adaptation, par voie d'ordonnance, des règles régissant le procès civil », AJ famille 2020. 237.
- « Les nouvelles dispositions du Code de procédure civile relatives au tribunal judiciaire », AJ famille 2020. 53.
- « Les dispositions civiles réglementaires relatives au tribunal judiciaire et au juge des contentieux de la protection » (Décret n° 209-912 du 30 août 2019), AJ famille 2019. 522.
- « Les dispositions de procédure civile de la loi du 23 mars 2019 », AJ famille 2019. 323.
- « La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Une réforme « impressionniste » (avec A. Gouttenoire), JCP 2016 éd. G., étude n° 479.
- « Quelle place le droit français reconnaît-il aux parents d'un enfant placé ? », in « Placement familial et séparations : enjeux des places », Revue de l'enfance et de l'adolescence n° 90, éd. Érès, janvier 2015, p. 45.
- « Quarante propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui », AJ Famille 2014. 295.
- « Commentaire de la loi n° 2013-673 du 26 juillet 2013 relative à l'arrêté d'admission en qualité de pupille de l'État », AJ Famille 2013. 462.
- Fascicule « *Jugement* », Répertoire Dalloz de procédure civile, septembre 2011.
- « Le recouvrement forcé des créances alimentaires », in actes du colloque « *Les aliments* », UFR Droit et Sciences politiques, Université de Caen Basse Normandie, 8 octobre 2009, Petites affiches, numéro spécial, 24 juin 2010.
- Fascicule « *Adoption* », Répertoire Dalloz de droit civil, octobre 2008.
- Introduction au dossier « *L'adoption simple* », AJ Famille 2008. 452.
- « Parents et enfants : des usagers de la protection de l'enfance ? » in D. BASS et M. STÉPHANOFF (dir.), « *Mélodrame et mélo-dit de la séparation. De l'enfant objet des dysfonctionnements de sa famille à l'enfant objet des idéologies institutionnelles* », Érès, 2007, p. 89.
- « Réforme de la protection de l'enfance : le défi de la coopération » (avec P. Chamboncel-Saligüe), Revue juridique personnes et famille (RJPF)-2007-11/11 et RJPF-2007-12/10.
- « À propos de la « réforme » de l'adoption », Droit & Économie (revue de l'Association Française des Docteurs en Droit), n° 96, juin 2006, p. 20.

« Modèles et anti-modèles dans le rôle du juge en matière contractuelle », in T. REVET (dir.) « *Code civil et modèles - Des modèles du Code au Code comme modèle* », Bibliothèque de l'Institut André Tunc, tome 6, LGDJ, 2005, p. 225.

« Le juge civil impartial », in « *Études offertes à Barthélemy Mercadal* », éd. Francis Lefebvre, 2002, p. 31.

#### ● Commentaires de jurisprudence (depuis 2000)

« Irrecevabilité d'un recours en révision à l'encontre d'un arrêt prescrivait des mesures provisoires dans le cadre d'une procédure de divorce » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 26 janvier 2022, n° 20-14.214, AJ famille 2022. 156).

« Dans le cadre d'un divorce sur demande acceptée, un appel de tous les chefs du dispositif est recevable » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 15 décembre 2021, n° 20-18.457, AJ famille 2022. 91).

« L'ancienne concubine d'un majeur protégé n'a pas qualité pour interjeter appel d'une décision rendue par le juge des tutelles » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 27 janvier 2021, n° 19-22.508, AJ famille 2021. 189).

« Mise en œuvre en France d'un mandat pour cause d'incapacité régi par la loi suisse » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 27 janvier 2021, n° 19-15.059, RJPF 2021-5/13).

« Irrégularité de fond d'une notification adressée au curatelaire seul » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 16 décembre 2020, n° 19-13.762, RJPF 2021-2/15).

« Partage judiciaire : recevabilité de l'appel à l'encontre du jugement d'adjudication d'un bien immobilier » (Cass. 2<sup>e</sup> civ. 10 décembre 2020, n° 19-16.691, AJ famille 2021. 65).

« L'exigence de l'impartialité fonctionnelle du juge dans le contentieux de l'autorité parentale » (Cass. 2<sup>e</sup> civ. 1<sup>er</sup> octobre 2020, n° 19-17.922, AJ famille 2020. 591).

« Fixation des modalités d'exercice du droit de visite d'un parent dans le cadre de l'assistance éducative » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 15 janvier 2020, n° 18-25.313), AJ famille 2020. 182.

« Fixation des modalités du droit de visite et principe de la contradiction » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 6 novembre 2019, n° 18-23.755, AJ famille 2019. 647).

« Audition de l'enfant en cours de délibéré et principe de la contradiction » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 19 septembre 2019, n° 18-15.633, AJ famille 2019. 589)

« Enlèvement international d'enfant et fausse adresse : les conséquences procédurales » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 20 septembre 2019, n° 18-20.222, AJ famille 2019. 602).

« Un arrêt prononçant le divorce passe en force de chose jugée au jour du désistement du demandeur au pourvoi » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 27 janvier 2016, n° 15-11.151, RJPF-2016-5/22).

« L'élévation du contentieux dans le cadre d'une procédure de rectification d'un acte d'état civil » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 14 mai 2014, n° 13-15.186 AJ Famille 2014. 430).

« Le régime procédural de la demande en nullité d'une expertise » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 30 avril 2014, n° 12-21.484, RJPF-2014-7-8/23).

« Le prononcé d'une sauvegarde de justice fait échec au désistement d'instance » (Cass. 1<sup>re</sup> civ 2 avril 2014, n° 13-10.758, RJPF-2014-6/5).

« Rejet d'une requête en adoption présentée par les grands-parents d'une majeure » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 6 mars 2013, n° 12-17.183, RJPF-2013-5/35).

« Les dispositions de l'article L. 224-8 du code de l'action sociale et des familles relatives au recours à l'encontre d'un arrêté d'admission d'un enfant en qualité de pupille de l'État violent l'article 6, § 1 de la Convention européenne des droits de l'homme » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 9 avril 2013, n° 11-27.071, RJPF-2013-7-8/28).

« Recours à l'encontre de l'arrêté d'admission d'un enfant en qualité de pupille de l'État : inconstitutionnalité de l'article L. 224-8, alinéa 1<sup>er</sup>, du Code de l'action sociale et des familles » (Conseil constitutionnel, n° 2012-268-QPC, 27 juillet 2012, AJ famille 2012. 454).

« Un droit de visite peut être accordé au père biologique présumé d'un enfant dans l'intérêt de celui-ci » (Cour EDH, 15 septembre 2011, *Schneider c/ Allemagne*, RJPF-2012-2/32).

« L'adoption plénière d'un enfant sans filiation confié à un organisme autorisé pour l'adoption » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 10 juin 2011, n° 10-19.028 et n° 10-20.554, AJ famille 2011. 370).

« L'adoption simple n'est pas une « adoption à tout faire » » (Cass. 1<sup>re</sup> civ. 4 mai 2011, n° 10-13.996, AJ famille 2011. 318).

« Deux décisions précisent le régime juridique de la délégation partage de l'exercice de l'autorité parentale » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 8 juill. 2010, n° 09-19.623 et TGI Annecy, 1<sup>er</sup> juill. 2010, RJPF-2010-11/29).

« Le juge peut prononcer le retrait de l'autorité parentale pour maltraitance psychologique » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 27 mai 2010, n° 09-65.208, RJPF-2010-9/31).

« Enlèvement international d'enfant : la décision ordonnant le retour de l'enfant n'est pas exécutoire de droit à titre provisoire » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 20 janvier 2010, n° 08-19.267, RJPF-2010-4/27).

« Le juge aux affaires familiales, juge des référés » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 28 octobre 2009, n° 08-11.245, RJPF-2010-2/34).

« Organisation des relations et fixation de la résidence : la Cour de cassation précise le statut des tiers à l'égard de l'enfant » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 14 janvier 2009, n° 08-11.035 et Cass. 1<sup>re</sup> civ., 25 février 2009, n° 07-14.849, RJPF-2009-5/25).

« Autorité parentale : lorsque le juge décide d'entendre l'enfant, il doit en informer les parties » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 3 décembre 2008, n° 07-11.552, RJPF-2009-3/32).

« Enlèvement international d'enfant : quelle est l'incidence des choix religieux du parent victime du déplacement illicite ? » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 12 décembre 2006, n° 05-22.119, RJPF-2007-3/37).

« En cas d'exercice en commun de l'autorité parentale, les droits du parent chez lequel le mineur ne réside pas ne peuvent être limités que dans l'intérêt supérieur de l'enfant » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 14 mars 2006, n° 04-19.527, RJPF-2006-7-8/41).

« Autorité parentale : le juge peut faire désigner un avocat chargé de porter la parole de l'enfant à l'audience » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 22 novembre 2005, n° 03-17.912, RJPF-2006-2/44).

« Un parent est recevable à demander la rétractation d'une ordonnance sur requête autorisant son conjoint à résider séparément avec les enfants » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 13 juillet 2005, n° 05-10.519 et n° 05-10.521, RJPF-2005-12/36).

« Autorité parentale : le juge doit prendre en compte, en tout état de cause, la demande d'audition émanant d'un mineur capable de discernement » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 18 mai 2005, n° 02-20.613, RJPF-2005-9/31).

« Le parent qui se désintéresse de son enfant peut perdre l'exercice de l'autorité parentale à la suite de l'ouverture d'une tutelle départementale » (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 3 novembre 2004, n° 03-05.056, RJPF-2005-3/37).

« La Cour européenne des droits de l'homme déclare le placement de deux enfants français compatible avec le droit au respect de la vie familiale » (Cour EDH, 1<sup>er</sup> juillet 2004, *Couillard Maugery c/ France*, RJPF-2004-12/32).

« Autoriser un enfant à passer à la télévision n'est pas un acte usuel de l'autorité parentale » (CA Versailles, 11 septembre 2003, RJPF-2003-12/30).

### ► Colloques et journées d'étude (depuis 2000)

« Adapter le statut de l'enfant placé à long terme », intervention à la Journée nationale d'échanges sur la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 9 janvier 2017.

« Vers la stabilité du parcours des enfants placés », intervention aux États généraux de la protection de l'enfance organisés par le département de la Gironde, Bordeaux, 21 novembre 2016.

« Quel statut juridique pour l'enfant délaissé ? », intervention dans le cadre de la journée d'études « Penser à l'avenir de l'enfant confié à l'Aide Sociale à l'Enfance » organisée par le service de l'ASE du département de la Seine-Maritime, 7 octobre 2016.

« Les droits de l'enfant protégé », intervention dans le cadre de la journée d'études « 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant » organisée par le Barreau de Bordeaux et l'Institut des mineurs de l'université de Bordeaux, 23 janvier 2015.

« L'expert à l'épreuve de la contradiction », intervention dans le cadre du *colloque* « L'expert dans la justice du 21<sup>e</sup> siècle », Université de Rouen, UFR droit sciences économiques et gestion, 28 novembre 2014 (dir. C. Pigache et F. Eudier).

« La vie familiale du majeur en situation de handicap : parenté et parentalité », intervention dans le cadre du colloque « Désir d'enfant, désir d'être parent, accompagner les personnes en situation de handicap » organisé par l'ADAPT, Rouen, 11 avril 2013.

« Le maintien du lien parent-enfant », intervention dans le cadre du colloque « Enlèvements parentaux : quelles réponses juridiques à la rupture des liens ? » organisé par le Centre français de protection de l'enfance « Enfants disparus », Paris, 20 février 2013.

« Le recouvrement forcé des créances alimentaires », intervention dans le cadre du colloque « Les aliments », UFR droit et sciences politiques, Université de Caen, 8 octobre 2009.

« L'audition de l'enfant en justice », intervention dans le cadre du colloque « L'enfant au centre des bouleversements juridiques récents », Université de Rouen, UFR droit, sciences économiques et gestion, 15 octobre 2008.

« Le contrat de responsabilité parentale », intervention dans le cadre du colloque « L'enfant au centre des bouleversements juridiques récents », Université de Rouen, UFR droit, sciences économiques et gestion, 15 octobre 2008.

« La loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale », intervention dans le cadre du colloque « Les droits de l'enfant face aux conflits familiaux » organisé par l'Ordre des avocats du barreau de Rouen, 20 novembre 2002.